

ETABLISSEMENT :

Accès à l'échelle de rémunération de :
- Professeur certifié
- Professeur d'EPS
 (art. 914-64 du code de l'éducation)

NOM - Prénom :		
GRADE :		
ECHELON DETENU AU 31 AOUT 2017 :		
NOTE PEDAGOGIQUE :		DATE DE L'INSPECTION :
I - VALEUR PROFESSIONNELLE		
AVIS CHEF D'ETABLISSEMENT	Avis IPR	ADM
<u>Action professionnelle :</u> <ul style="list-style-type: none"> - exceptionnelle et remarquable - très satisfaisante - satisfaisante - convenable - qui peut être améliorée <u>Avis motivé</u>	<u>Valeur pédagogique</u> <ul style="list-style-type: none"> - exceptionnelle et remarquable - très satisfaisante - satisfaisante - convenable - qui peut être améliorée 	
II - EXERCICE DE FONCTIONS SPECIFIQUES		
	Avis IPR	ADM
<ul style="list-style-type: none"> - Conseiller pédagogique - Tuteur - Chef de travaux - Investissement particulier dans l'établissement à préciser : (ou joindre rapport annexe) 		